

Réunion d'information BMF/BEF en apprentissage

Ligue de Football d'Occitanie 11 Avril 2022

SOMMAIRE



01

Contexte

02

BMF/BEF en apprentissage

03

Les différents acteurs de l'apprentissage

04

Aides



05

Démarches







Mary GUILLEMJOUAN Référente administrative – IR2F







Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de formation de la Fédération Française de Football, est depuis mars 2019 le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football





L'institut régionale de formation du football (IR2F) est Unité de Formation par apprentissage (UFA) du CFA des métiers du Football et propose sur son territoire le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraineur de Football (BEF) par la voie de l'apprentissage



L'Institut de Formation du Football (IFF) et les Instituts régionaux du football (IR2F) sont **certifiés par l'Etat** à travers le dispositif **Qualiopi**



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Avantages de l'apprentissage

Pour l'apprenti :



Obtenir un diplôme professionnel reconnu dans le milieu du football



Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié





Avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier



Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise et le fidéliser au club (projet club)



Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement









02

Le BMF en apprentissage

Jérémie SALAZARD
Référent administratif IR2F



Brevet de Moniteur de Football

Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP

Le métier de l'apprenti moniteur :

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Diplôme européen : « Licence UEFA B »
- 4 sites de formation :
 - Castelmaurou, Montpellier
 - Rodez AF, Toulouse FC

• Rythme de l'alternance :

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
 - 350h en présentiel + 50h à distance
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation







CALENDRIER et PRÉREQUIS BMF





L'apprenti BMF : une personne ressource « multifonctions »



Est capable de mettre en œuvre une séance d'animation sportive de football pour des jeunes d'U6 à U11, en sécurité UC 2 **Associatif** UC 3 Projet Sportif Educatif club Est capable de **contribuer au**

Encadrement et formation

Est capable de mettre en œuvre une séance de préformation sportive de football pour des jeunes d'U12 à U15, en sécurité

Est capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement sportif de football pour des jeunes d'U16 aux seniors, en sécurité



projet associatif d'un club ou

sécurité

d'une structure de football, en

La formation BMF traditionnel en apprentissage

BMF 197h30

Positionnement – 12h

UC1-2-3 - 79h30

Analyse des pratiques – 21h00

UC4 - 30h

Santé/Sécurité – 30h

Arbitrage – 15h

Certification – 22h

Réunion Bilan – 4h

Options
Complémentaires Part fixe – 78h30

Module U7 – 12h30

CF Futsal – 30h

Module Animatrice – 4h

Module GB initiation – 16h

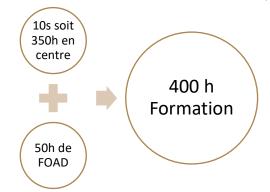
Module Handicap - 16h

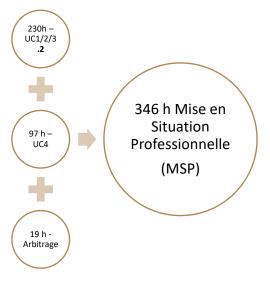
Options
Complémentaires Part variable - 74h00

Module Beach Soccer

Module AFU

Renforcements







La formation BMF Futsal en apprentissage



BMF 197h30

UC1-2-3 - 79h30

Analyse des pratiques – 21h00

UC4 - 30h

Santé/Sécurité – 30h

Arbitrage – 15h

Certification – 22h

Futsal 72h

Futsal Performance - 64h

Arbitrage Futsal – 8h

Options
Complémentaires
- Part fixe – 46h30

Module U7 – 12h30

CF Futsal - 30h

Module Animatrice – 4h

Options
Complémentaires
- Part variable 34h00

Module Beach Soccer

Module Nouvelles pratiques

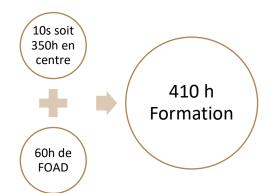
Module Football à l'école

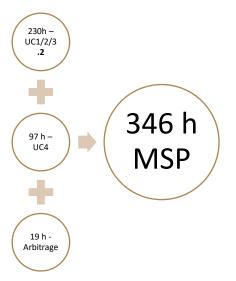
Module AFU

Module GDB Découverte

Module Handicap

Renforcements







SEMAINE TYPE DE FORMATION CASTELMAUROU & MONTPELLIER (EXEMPLE Version 1)



	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	Bloc 1 :	Bloc 3 : Projet Associatif	Analyse des pratiques	La connaissance du U7 et du jeu	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau
N N	10h30 – 12h30	Projet Associatif		Guide projet + journal de bord	Séance cadre U7	MSP Stagiaires
	12h30 - 14h00			DÉJEUNER		
ÈS- DI	14h00 – 15h30	Bloc 2 : Projet Associatif	Bloc 4 : Projet Associatif		La démarche pédagogique	RENFORCEMENT
PRÈ	15h45 – 18h30				MSP Stagiaires	
A					L'entraînement des U7	Bilan
	35h	8h	8h	4h	8h	7h



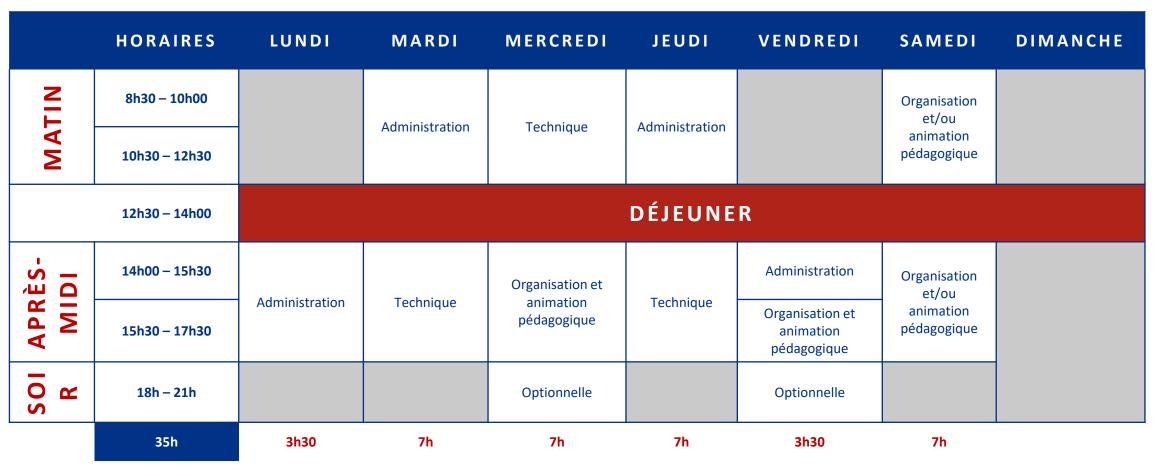
SEMAINE TYPE DE FORMATION CASTELMAUROU & MONTPELLIER (EXEMPLE Version 2)



	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	Bloc 1 :	Bloc 3 :	Analyse des pratiques	La connaissance du U7 et du jeu	
Z	10h30 – 12h30	Projet Associatif	Projet Associatif	Guide projet + journal de bord	Séance cadre U7	
	12h30 – 14h00 DÉJEUNER					
- S -	14h00 – 15h30		Bloc 4 : Projet Associatif	Bloc 4 : Projet Associatif	La démarche pédagogique	
APRÈ		Bloc 2 : Projet Associatif			MSP Stagiaires	
	15h45 – 18h30				L'entraînement des U7	
	A-1					











EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB -TFC



Formation BMF + MSP avec son équipe

1111								
	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Z	8h – 10h00	La connaissance du U7 et du jeu	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Coaching plateau ou ָ	Coaching plateau
MAT	10h30 – 12h	Séance cadre U7	Séance	Séance	Séance	Séance	match (9h à 12h)	ou match (9h à 12h)
	12h – 13h30							
ÈS- DI	13h30 – 14h30	La démarche pédagogique	Administratif ou prépa séances	MODULE U9 à SENIORS OU RENFORCEMENT	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau			
APRI	14h45 – 15h45	L'entraînement des U7	Séance (16h-17h30)	PEDAGOGIQUE Mise en Situation (7fois dans l'année)	MSP Stagiaires	Administratif ou prépa séances + plateau ou match week-end	Match	
SOIR	16h – 17h30	MSP Stagiaires	Optionnelle	ou Préparation et Animation séance	Optionnelle	Animation séance		
	35h	8h	6h	6h30	6h30	5h	3h	



12/04/2022



EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB -RAF



Formation BMF + MSP avec son équipe

	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Z	8h30 – 10h00	La connaissance du U7 et du jeu	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Administratif ou prépa séances	Coaching plateau ou	Coaching plateau
MAT	10h30 – 12h30	Séance cadre U7	Séance	Séance	Séance	Séance	match (9h à 12h)	ou match (9h à 12h)
	12h30 – 14h00			DÉJEUNER				
ÈS- DI	14h – 15h	La démarche pédagogique	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau	MODULE U9 à SENIORS OU RENFORCEMENT	Administratif ou prépa séances			
APRI	15h15 – 16h15	L'entraînement des U7	MSP Stagiaires	PEDAGOGIQUE Mise en Situation (7 fois dans l'année)	Séance (16h-17h30)	Administratif ou prépa séances + plateau ou match week-end	Match	
SOIR	16h30 – 18h	MSP Stagiaires	Optionnelle	ou Préparation et Animation séance	Optionnelle	Animation séance		
	35h	8h	6h	6h30	6h30	5h	3h	



12/04/2022

FICHE DE POSTE (EXEMPLE)



Agent de développement sportif qui aura pour missions de concevoir, coordonner et piloter les projets de développement au sein du club. Il devra mener des actions aussi bien sportives qu'administratives.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions administratives

- Participer à la gestion administrative du club
 Gérer les inscriptions, le suivi des licences et les cotisations
- o Participer à l'élaboration et au suivi des dossiers de financement

Missions sportives

- o Préparer et animer des séances pédagogiques pour le U8/U11 et U12/U15
 - o Mettre en place des activités sportives
 - Assurer le relationnel pédagogique avec les parents

Missions de développement

- o Augmenter le nombre de licenciés
- Développer de nouvelles sources de financement : partenariats, actions de promotion, ...
 - o Gestion administrative et financière des projets et évaluations

SAVOIRS-ETRE

Être dynamique, organisé et polyvalent

Avoir des capacités de communication

Etre capable de travailler en équipe, bon sens du relationnel

Faculté d'adaptation et prise d'initiative







03

Les différents acteurs de l'apprentissage

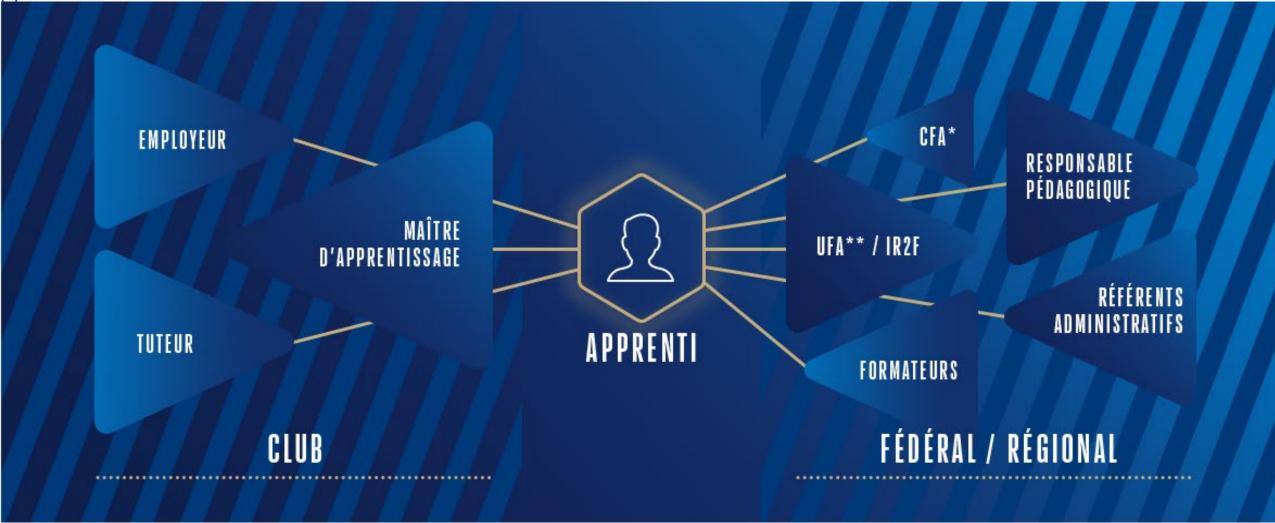
Mary GUILLEMJOUAN

Référente administrative - IR2F



Acteurs de l'apprentissage







Répartition des missions CFA/UFA

CFA des Métiers du Football

- Accompagnement RH des apprentis et des employeurs
- Edition des contrats (CERFA)
- Suivi des conventions CFA/Employeurs
- Suivi de l'employabilité
- Edition des cartes d'étudiants des métiers
- Veille règlementaire sur le droit social

UFA IR2F – Ligue

- Accueil des apprentis et des employeurs
- Organisation pédagogique en présentiel et à distance
- Gestion administrative des sessions
- Relais du CFA sur l'accompagnement RH



Répartition des missions Employeur



Employeur

- Accompagner l'apprenti sur le projet club
- Accueillir et intégrer l'apprenti dans la structure
- Encadrer les différentes missions administratives et pédagogiques de l'apprenti
- Assurer le suivi formation/entreprise



Le Contrat d'apprentissage

Relation de travail Employeur Apprenti

Contrat de travail fourni par le CFA:

- Contrat type <u>CERFA</u> (CDD) de 12 mois
- Composé de 6 rubriques :
 - L'employeur
 - L'apprenti
 - Le maitre d'apprentissage
 - Le contrat (prise d'effet, durée, rémunération, avantages en nature le cas échéant)
 - La formation
 - Les pièces justificatives
 - ⇒ Guide employeur fourni par le CFA et spécifique aux diplômes du football



+ Convention de formation entre le CFA et l'employeur

Modalités administratives



Accompagnement de l'UFA et du CFA

Etapes administratives à respecter lors de l'embauche d'un apprenti	CFA	Chèque Emploi Associatif	Impact Emploi	Société de paie
1. Rédiger le contrat	×			
2. Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche		*	*	*
3.Adhérer auprès d'une mutuelle			*	×
4. Adhérer auprès d'une caisse de retraite			×	×
5. Adhérer à un Service de Santé au Travail et prévoir une visite médicale				*
6. Etablir un Bulletin de paie		*	*	*
7. Transmettre mensuellement la Déclaration Sociale Nominative aux organismes de protection sociale		*	*	*
Coût	Gratuit	Gratuit	Payant	Payant









Jérémie SALAZARD Référent administratif IR2F





Aides financières à destination de l'employeur



Aide unique à l'apprentissage



- 4 125€ pour les apprentis BMF
- Employeurs de **250 salariés**
- Aide versée tous les mois après transmission de la DSN

Aide à la fonction maître d'apprentissage



Un forfait de **115 euros par mois** pendant 12 mois

NB – Situation concernant l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis

- → L'aide exceptionnelle de 8000€ pour l'embauche d'un apprenti (BMF ou BEF) majeur prendra fin au 30 juin 2022
- → Il est possible qu'un nouveau dispositif d'aide voit le jour mais nous n'avons <u>aucune visibilité</u> pour le moment
- → Un contrat signé avant le 30 juin 2022 et débutant en juillet / août / septembre pourra bénéficier de l'aide

Aides financières à destination de l'employeur et des apprentis



Aide au permis

Une aide de **500 €** au financement du **permis de conduire** pour l'apprenti



Aide pour le financement des frais annexes à la formation

Les **frais annexes** à la formation (hébergement, restauration) peuvent être pris en charge par votre **Opérateur de Compétences** (OPCO)

+

FAFA Formation en fonction des règles en vigueur



« 1^{er} équipement » à destination des apprentis

Le CFA fournit à chaque apprenti :

- 1 kit **informatique** (tablette, pack office)
- 1 kit vestimentaire **Nike** (parka, survêtement, polo, tablette terrain, chrono etc.)







Autres aides financières à destination des apprentis



Mobili jeune:

- Cumulable avec les APL
- Revenu inférieur ou égal à 100% du SMIC brut
- 10 à 100 € max

Loca Pass:

- Avance ou paiement du dépôt de garantie
- Se tient caution pour le locataire (garant)

Aide au logement

Prime d'activité



Aides spécifiques des Régions

- → SESAME : Pas d'information à ce jour
 - → Uniquement pour le financement des frais annexes à la formation
 - → Critères d'éligibilité :
 - o Age:
 - o 16 à 25 ans révolus
 - Ou 16 à 30 ans non révolus pour les personnes en situation de handicap

ET

- Critères géographiques (QPV/ZRR) OU Critères sociaux
- → ANS : Aide possible pour les apprentis de plus de 26 ans
 - → Pour vous aider dans votre démarche de demande de subvention en ligne : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/
- → Le CFA met à votre disposition un document recensant certaines aides potentielles par Région



Correspondants SESAME

Département	Référent	Mail	Téléphone
09-Ariège	Alexandra MERIGOT	alexandra.merigot@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 52
11-Aude	Benoît LEROUX	benoit.leroux@ac-montpellier.fr	04.34.42.91.73
12-Aveyron	Brigitte MONTERO	brigitte.montero@ac-toulouse.fr	05 67 76 53 41
30-Gard	Sandrine MAZZIA	sandrine.mazzia@gard.gouv.fr	04.30.08.61.45
31-Haute-Garonne	Philippe MIGEON	philippe.migeon@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 34
32-Gers	Pascale CORBILLE	pascale.corbille@ac-toulouse.fr	05 85 49 46 91
34-Hérault	Stéphane LIGER	stephane.liger@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 17
46-Lot	Eric DECHARME	eric.decharme@ac-toulouse.fr	07 87 71 50 45
65-Hautes-Pyrénées	Rémy CAZENAVE	remy.cazenave@ac-toulouse.fr	05 67 76 58 50
66- Pyrénées-Orientales	Marie-Charlotte ROIGT	marie-charlotte.roigt@ac-montpellier.fr	04 11 64 23 43
81-Tarn	Nicolas FAYETTE	nicolas.fayette@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 20
82-Tarn-et-Garonne	Patrick BASTIDE	patrick.bastide@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 41



12/04/2022 44

Correspondants ANS

Département	Référent	Mail	Téléphone
09-Ariège	Alexandra MERIGOT	alexandra.merigot@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 52
11-Aude	Benoît LEROUX	benoit.leroux@ac-montpellier.fr	04.34.42.91.73
12-Aveyron	Brigitte MONTERO	brigitte.montero@ac-toulouse.fr	05 67 76 53 41
30-Gard	Laurent HOFER	laurent.hofer@gard.gouv.fr	04 30 08 61 63
31-Haute-Garonne	Philippe MIGEON	philippe.migeon@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 34
32-Gers	Pascale CORBILLE	pascale.corbille@ac-toulouse.fr	05 85 49 46 91
34-Hérault	Stéphane LIGER	stephane.liger@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 17
46-Lot	Cédric BOURRICAUD	cedric.bourricaud@ac-toulouse.fr	06 70 38 53 86
48-Lozère	Gwenole LE GOUE	gwenole.le-goue-sinquin@ac-montpellier.fr	04 30 43 51 90
65-Hautes-Pyrénées	Boris LAURINE	boris.laurine@ac-toulouse.fr	06 29 48 81 08
66- Pyrénées-Orientales	Patrick WOZNIACK	patrick.wozniach@ac-montpellier.fr	06 86 90 65 65
81-Tarn	Florence LANDEMAINE	sdjes81-ans@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 29
82-Tarn-et-Garonne	Patrick BASTIDE	patrick.bastide@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 41

IFF 14/U4/2022



L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

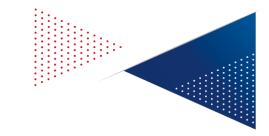
Voici les salaires bruts mensuels minima calculés à partir du SMIC au 1er janvier 2022

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€

- Les majorations de salaire, liées au passage d'une tranche d'âge à une autre, prennent effet à compter du premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18 ans ou 21 ans ou 26 ans.
- Une majoration de 15 points lorsque l'apprenti s'inscrit pour un diplôme de même niveau que celui précédemment obtenu ET si cette qualification est en rapport direct avec celle précédemment obtenue (exemple : pour le BMF, obtention du BPJEPS l'année passée)



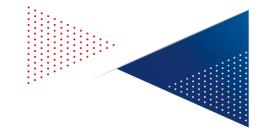
RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'APPRENTI au 1^{er} janvier 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€	Avantages complémentaires* O Aide au permis de conduire O Aides spécifiques de la région : à déterminer O Kit informatique/vestimentaire O Carte étudiant
Estimation Cotisations sociales	2€	2€	3€	45€	Coûts supplémentaires* Mutuelle (prise en charge de 50% par l'apprenti chaque mois) Hébergement et restauration (à déterminer par la ligue) Abonnement transport en commun (maximum 50% pris en charge par l'apprenti)
Salaire Net/mois	430,84€	687,34€	847,65€	1 558,12€	
Salaire Net/an	5 170€	8 248€	10 171,8€	18 697,44€	



RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR au 1^{er} juillet 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (Hors Alsace- Lorraine)	432,84€ + 10€	689,34€ + 10€	849,65€ + 15€	1 603,12€ + 45€	Coûts complémentaires* O Mutuelle (sauf cas d'exonération) – prise en charge de l'employeur de 50% Hébergement et restauration (à voir avec la ligue) Médecine du travail : 100 €/an (estimation)
- Aide employeur BMF (**Si Aide Exceptionnelle)	343,75€ (416,66€)	343,75€ (666€)	343,75€ (666€)	343,75€ (666€)	Aides complémentaires* Aide AFDAS: hébergement et restauration FAFA Formation: (en fonction des règles en vigueur) Aides Spécifiques de la région: à déterminer
Estimations Reste à charge mensuel (**Si Aide Exceptionnelle)	99€ (13€)	355,6€ (11€)	520,9€ (174€)	1 304,37€ (935€)	
Estimations Reste à charge annuel (**Si Aide Exceptionnelle)	1 189€ (156€)	4 267€ (132€)	6 250,8€ (2 088€)	15 652,44€ (11 220€)	

^{*}sous réserve de répondre aux conditions

Frais annexes: Restauration & Hébergement

Site de Castelmaurou – Tarif 2021/2022

Restauration & Hébergement au CRF Occitanie:

12,5 € / Repas => 9,5 € après aides AFDAS 27,5 € / Nuit + Petit-Déj => 21,5 € après aides AFDAS

Demi-Pension: 62,5 € / Semaine

- ⇒ 47,50 € / semaine après déduction aides AFDAS
- ⇒ 475 € sur la saison (10 semaines de formation)

Pension Complète: 222,5 € / Semaine

- ⇒ 171,50 € / semaine après déduction aides AFDAS
- ⇒ 1 715 € sur la saison (10 semaines de formation)

Site de Montpellier

Non-défini à ce jour

Nombreux snack / restaurants et hôtels à proximité du site de formation

Montant aides AFDAS sous réserve de justificatifs:

3€ par repas * 2 repas par jour
6 € par nuit
Dans la limite de 600 €/an

Rappel: en complément du FAFA Formation en fonction des règles en vigueur



12/04/2022

Frais annexes: Restauration



Site du Rodez AF – Tarif 2021/2022

Site du Toulouse FC – Tarif 2021/2022

Restauration au Centre de Formation (uniquement le Lundi)

8 € / Repas => 5 € après aides AFDAS 140 € sur la saison (28 semaines de formation) Restauration au Centre de Formation (uniquement le Lundi)

4,02 € / Repas => 1,02 € après aides AFDAS 28,56 € sur la saison (28 semaines de formation)



Rappel: en complément du FAFA Formation en fonction des règles en vigueur







Mary GUILLEMJOUAN Référente administrative – IR2F







Vous êtes intéressés par l'apprentissage?



Apprenti

Etape 1

Inscrivez vous aux tests de sélections

Etape 2

Une fois les tests réussis, signature du contrat d'apprentissage fournit par le CFA

Pré-inscription disponible sur le site de la Ligue de Football d'Occitanie:

https://occitanie.fff.fr/simple/bef-bmf-inscriptions-2022-2023/

Date limite de retour des dossiers:

BMF: 30 Avril 2022

BEF: 21 Mai 2022

Employeur

Contactez votre Ligue ou le CFA des Métiers du Football



12/04/2022

Contacts utiles sur le BMF/BEF Apprentissage en Ligue





Eddy ETAETA
CTR Formation
06 25 63 76 76
eddy.etaeta@occitanie.fff.fr



Sylvain FIORENTINO

CTR Formation

04 67 15 95 31

sylvain.fiorentino@occitanie.fff.fr



Jérémie SALAZARD
Référent administratif IR2F
05 82 08 27 63
jeremie.salazard@occitanie.fff.fr

▶ Contacts utiles BEF



Bertrand DELAS

CTR Formation
06 82 59 65 85

bertrand.delas@occitanie.fff.fr



Mary GUILLEMJOUAN
Référente administrative IR2F
05 61 37 67 99
mary.guillemjouan@occitanie.fff.fr



12/04/2022

Contacts utiles CFA











Référente administrative du CFA

Julie FONTAINE

cfa.iff@fff.fr 01.44.31.77.00

